Fiche de Données de Sécurité préparé à HPR (SOR 2015/17)



1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit 6300B0 Date de Révision: 07/22/2020

Nom du produit: Stoncrest GS3 Steel Gray Resin Remplace: 05/08/2020

Composant de base des peintures a 2 composants - Usage industriel.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

du meiange et utilisat déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société/Entreprise: StonCor Canada

95 Sunray Street

Whitby, Ontario L1N 8Y3 Tel: 905-430-3333

Fiche de données de sécurité

préparée par:

scehs@stoncor.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US)

CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2
Cancérogénicité, catégorie 1B
Irritation oculaire, catégorie 2
Liquide inflammable, catégorie 3
Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI
Irritant pour la peau, catégorie 2
Sensibilisation cutanée, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) du produit



Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

1,2,4-triméthylbenzène, 2-butoxyéthanol, produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700), solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Irritation oculaire, catégorie 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B	H340-1B	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350-1B	Peut provoquer le cancer.
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence		
	P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
	P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/ aérosols.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
	P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
	P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
	P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
	P391	Recueillir le produit répandu.
	P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.





2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Aucune information.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

NoCAS	Nom Chimique	<u>%</u>
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	50 - <75
13463-67-7	dioxyde de titane	10 - <25
14807-96-6	talc	2.5 - <10
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	2.5 - <10
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	2.5 - <10
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	2.5 - <10
111-76-2	2-butoxyéthanol	1.0 - <2.5
112926-00-8	terre a diatomees (non calcinee) hydratee	1.0 - <2.5
1333-86-4	noir de carbone	0.1 - <1.0
98-82-8	cumène	0.1 - < 1.0

NoCAS	Symboles GHS	Déclarations de danger du GHS	Facteurs M
25068-38-6	GHS07-GHS09	H315-317-319-335-411	0
13463-67-7		H351	0
14807-96-6			0
64742-94-5	GHS08	H304	0
64742-95-6	GHS07-GHS08	H304-335-336-340-350	0
95-63-6	GHS02-GHS07-GHS09	H226-315-319-332-335-411	0
111-76-2	GHS07	H302-312-315-319-332	0
112926-00-8			0
1333-86-4			0
98-82-8	GHS02-GHS07-GHS08-GHS09	H226-302-304-335-411	0

Information supplémentaire: Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques Générales: Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin. En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante. En cas de contact avec la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. En cas d'ingestion: Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Auto protection du secouriste:

"Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner un bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants."

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction:

Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse

Moyens d'extinction à NE PAS utiliser: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

5.3 Conseils aux pompiers

La distance de retour de flamme peut être considérable. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Eau pulvériséePoudre sècheMousse résistant à l'alcoolDioxyde de carbone (CO2). Jet d'eau à grand débit. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres sections

Veuillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandés pour la manipulation: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). L'équipement électrique doit être protégé de façon appropriée. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Mesures de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Sources directes de chaleur.

Conditions de stockage: Conserver dans le conteneur original. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

Nom	NoCAS	ACGIH TWA	ACGIH STEL	ACGIH Ceiling
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6			
dioxyde de titane	13463-67-7	10 MGM3 10 MGM3		
talc	14807-96-6	2 MGM3		
solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	64742-94-5	300.0 PPM		
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	300.0 PPM		
1,2,4-triméthylbenzène	95-63-6	25.0 PPM		
2-butoxyéthanol	111-76-2	20 ppm	50 ppm	
terre a diatomees (non calcinee) hydratee	112926-00-8	10.00 MG/M3		
noir de carbone	1333-86-4	3 MGM3		
cumène	98-82-8	50 ppm		
New	N- 040	COLLA DEL	00114 0751	
<u>Nom</u>	<u>NOCAS</u>	OSHA PEL	OSHA STEL	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6	<u>OSHA PEL</u>	OSHA STEL	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques		15 MGM3	<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	25068-38-6		<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane	25068-38-6 13463-67-7	15 MGM3	<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane talc	25068-38-6 13463-67-7 14807-96-6	15 MGM3 0.1 MGM3	<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane talc solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	25068-38-6 13463-67-7 14807-96-6 64742-94-5	15 MGM3 0.1 MGM3 500.0 PPM	<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane talc solvant naphta aromatique lourd (pétrole) solvant naphta aromatique léger (pétrole)	25068-38-6 13463-67-7 14807-96-6 64742-94-5 64742-95-6 95-63-6	15 MGM3 0.1 MGM3 500.0 PPM	OSHA STEL	
produit de réaction: bisphénol-a-épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane talc solvant naphta aromatique lourd (pétrole) solvant naphta aromatique léger (pétrole) 1,2,4-triméthylbenzène	25068-38-6 13463-67-7 14807-96-6 64742-94-5 64742-95-6 95-63-6	15 MGM3 0.1 MGM3 500.0 PPM 500.0 PPM	<u>OSHA STEL</u>	
produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700) dioxyde de titane talc solvant naphta aromatique lourd (pétrole) solvant naphta aromatique léger (pétrole) 1,2,4-triméthylbenzène 2-butoxyéthanol terre a diatomees (non calcinee)	25068-38-6 13463-67-7 14807-96-6 64742-94-5 64742-95-6 95-63-6 111-76-2	15 MGM3 0.1 MGM3 500.0 PPM 500.0 PPM	<u>OSHA STEL</u>	

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques.

Protection des yeux: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des

emplacements des postes de travail. Lunettes de sécurité. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection des mains: Gants imperméables. Vêtements de protection à manches longues. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tablier en caoutchouc ou en plastique.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Aucune information.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: gris

Etat Physique Liquide

Odeur NAPHTA

Seuil d'odeur Non determine

pH S.O.

Point de fusion / point de congélation Non determine
Point / intervalle d'ébullition (° C) 80 - N.D.

Point éclair, (°C) 48

Taux d'évaporation Non determine Inflammabilité (solide, gaz) Non determine

Limites supérieures / inférieures S.O. - S.O.

d'inflammabilité ou d'explosion

Pression de vapeur < 2 mmHg

Densité de vapeurNon determineDensité relativeNon determine

Solubilité dans / miscibilité avec l'eau

Coefficient de partage: n-octanol/water

Non determine

Température d'auto-inflammation (°C)

Non determine

Non determine

Viscosité 5000 cps

Propriétés explosives Non determine
Propriétés oxydantes Non determine

9.2 Autres informationsFR

 Contenu en COV g/l:
 249.00

 Densité (g/cm3)
 1.373

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Risque d'ignition.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Sources directes de chaleur.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO2), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NOx), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 Orale: Aucune information.

Inhalation LC50: Aucune information.

Irritation: Aucune information disponible.

Corrosivité: Aucune information disponible.

Sensibilisation: Aucune information disponible.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: Aucune information disponible.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

NoCAS	Nom Chimique	LD50 Orale	LD50 Cutanée	LC50 Vapeur	Gaz CL50	<u>Poussière /</u> Brouillard DL50
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	>2000 mg/kg, rat, oral	>2000 mg/kg, rat		0.000	0.000
13463-67-7	dioxyde de titane	10000 mg/kg, oral (rat)			0.000	6,82 mg/l (rat) 4h
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	4700 mg/kg, oral, rat	>3480 mg/kg, rabbit	3670 ppm/4 hours, rat, inhalation	0.000	0.000
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	6000 mg/kg, oral, rat		18000 mg / m3 / 4 hours	0.000	0.000
111-76-2	2-butoxyéthanol	470 mg/kg, rat, oral	2000 mg/kg (rabbit)	450 ppm/4hrs rat, inhalation	0.000	0.000

1333-86-4	noir de carbone	>8000 mg/kg oral, rat		0.000	0.000
98-82-8	cumène	1400 mg/kg, oral, rat	8000 ppm / 4 hours	0.000	0.000

Information supplémentaire:

Ce produit est classé comme une « Reprotoxicité de Catégorie 2 » en raison du fait qu'il contient une substance classée comme toxique pour la reproduction par ingestion / voie d'exposition orale uniquement. Les méthodes d'application normales du produit par les membres du personnel qualifiés ne présenteraient aucun risque d'exposition par voie orale ou par ingestion. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce classement est pertinent lorsqu'exposé au dioxyde de titane sous forme de poussière ou de poudre uniquement, y compris les produits durcis qui sont soumis au ponçage, meulage, découpe ou autres surfaces nécessitant une préparation.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia):

IC50 72hr (algues):

Aucune information.

Aucune information.

Aucune information.

12.2 Persistance et dégradabilité:Aucune information.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune information.

12.4 Mobilité dans le sol: Aucune information.

12.5 Résultats des évaluations PBT et Aucune information.

VPVB:

12.6 Autres effets néfastes: Aucune information.

NoCAS	Nom Chimique	EC50 48hr	IC50 72hr	LC50 96hr
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-a- épichlorhydrine résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	1.8 mg/l	Aucune information.	1.5-7.7 mg/L
13463-67-7	dioxyde de titane	>100 mg/l (EC50, 48h, Daphnia magna OECD202)ation	Aucune information.	>1000 mg/l
14807-96-6	talc	Aucune information.	Aucune information.	
64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Aucune information.	Aucune information.	
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	>1 - 10 mg/l	>1 - 10 mg/l	>10-100 mg/l
95-63-6	1,2,4-triméthylbenzène	Aucune information.	Aucune information.	
111-76-2	2-butoxyéthanol	1000 mg/L	Aucune information.	1490 mg/L
112926-00-8	terre a diatomees (non calcinee) hydratee	Aucune information.	Aucune information.	
1333-86-4	noir de carbone	Aucune information.	Aucune information.	
98-82-8	cumène	Aucune information.	Aucune information.	2.7mg/l, rainbow trout

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU UN1993

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Flammable liquid, n.o.s.

Nom technique Aromatic Hydrocarbons, 1, 2, 4 - trimethylbenzene

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Danger secondaire d'expédition Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par Non applicable

l'utilisateur

No EmS: F-E, <u>S-E</u>

14.7 Transport en vrac conformément à l' annexe II de la convention Marpol

73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d' environnement:

REGLEMENTS NATIONAUX:

Danemark - Numéro de code d'enregistrement du 1914905

produit:

Danemark - Numéro de code MAL: 2-5 (1993)

Danemark - Numéro de code MAL - Mélange: Indisponible

Suède - Numéro de code d'enregistrement du

nroduit:

Norvège - Numéro de code d'enregistrement du

nraduit.

Indisponible

Indisponible

Indisponible

Classe de danger pour les eaux (WGK):

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:

H226	Liquide et vape	eurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MOTIF DE LA RÉVISION

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux normes actualisées de communication des renseignements sur les dangers établies par le SGH des Nations Unies. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du SGH (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques. Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été révisée afin de répondre aux nouvelles exigences du CLP de l'Union Européenne. Il y a eu à la fois des changements de format et de contenu fondés sur les critères de classement du CLP (le cas échéant), veuillez consulter chacune des sections du SDS pour les changements spécifiques.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark; Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n $^{\circ}$ 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

Acronym / Abbreviation Key:

CLP Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges

EC Commission Européenne EU Union Européenne US Etats Unis

CAS Chemical Abstract Service

EINECS Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes

REACH Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

GHS Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

LTEL Limite d'Exposition à long terme
STEL Limite d'Exposition à court terme
OEL Limite d'exposition professionnelle

ppm Parties par million

mg/m3 Milligrammes par mètre cube TLV Valeur limite d'exposition

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

OSHA Occupational Safety & Heath Administration

PEL Limites d'exposition admissibles VOC Composés organiques volatils

g/l Grammes par litre

mg/kg Milligrammes par kilogramme

N/A Non applicable

LD50 Dose létale pour 50%

LC50 Concentration létale pour 50%

EC50 Concentration Efficace Médiane à 50% IC50 Concentration Inhibitrice Médiane à 50%

PBT Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques VPVB Substance très persistantes et très bioaccumulables

EEC Communauté Economique Européenne

ADR Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer

UN Nations Unies

IMDG Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IATA Association Internationale pour le Transport Aérien

MARPOL Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires,

1973 complétée par le protocole de 1978.

IBC Grand Reservoir Vrac

RTI Irritation des voies respiratoires

NE Effets narcotiques

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.